DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 24 mars 2023

03.2023-17	**TRANSPORTS ET MOBILITÉ** **OBJET : Engagement de commande auprès de la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) pour l'acquisition de Vélos à assistance électrique (VAE) spéciaux, dans le cadre du service de location longue durée de VAE aux habitants**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1111-8, R1111-1 et L5211-10,

VU le Code des transports et notamment les articles L1213-3, L1221-12, L1231-1 et suivants, L3111-1, L3111-5, L3111-7 à L3111-10,

VU le Code de la commande publique et notamment les articles L2113-3 et L2113-4 relatifs aux centrales d'achat,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

VU la décision du Président n°07.2022-04 du 5 juillet 2022 actant l'adhésion à titre gratuit à la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) dans le cadre de sa compétence Transports et Mobilité,

Considérant la nécessité d'acquérir de nouveaux vélos spéciaux par le biais de la Centrale d'Achat du Transport Public, dans un souci de simplification et de maîtrise budgétaire,

Considérant l'engagement de commande présenté par la CATP, comprenant :
- D'une part 8 Vélos à Assistance Electrique (VAE) rallongés E-Bike Douze cycle LT1 (avec livraison, reposes pieds, tubes arrière, coussins d'assise, porte paquet avant et sérigraphie) pour un montant de 32 513,20 € HT (soit 39 015,84 € TTC),
- D'autre part 7 VAE cargo Amsterdam Air Biporteur Bakfiets (avec livraison, tente de protection de pluie et sérigraphie) pour un montant de 30 055,13 € HT (soit 36 066,16 € TTC),

Portant la commande à un montant total de 62 568,33 € HT (soit 75 082,00 € TTC),

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de solliciter la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) pour l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique (VAE) spéciaux dans le but de compléter la flotte de VAE proposés en location longue durée aux habitants du territoire par Clisson Sèvre et Maine Agglo.

ARTICLE 2 : de signer lui-même, ou son représentant, tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution de la ou des commandes correspondantes.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Cons e la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le P .
DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Tr .
« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

Publication sur le site internet le : 30/03/2023

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230330-1-AU
Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet : 30-03-2023
Publication le : 30-03-2023